

Juillet 2009



## Déroulement de la garantie Dell

### **Veillez prendre note de la procédure de renvoi des produits Dell.**

En cas de problèmes couverts par la garantie, Dell préfère traiter directement avec les clients finals, sans passer par les distributeurs, ni les revendeurs. Ceci simplifie certainement la procédure, mais il convient toutefois respecter les points suivants pour un déroulement sans difficulté.

1. Le client final doit être en possession du numéro de facture de Dell. Or, la marchandise a été commandée par Oridis. Demandez par conséquent ce numéro à l'équipe de vente d'Oridis. Pour cela, indiquez-nous le numéro d'article et la date de commande.

2. Votre client final appelle ensuite le service clients au 0848 802 202 (valable pour toutes les langues). En plus du numéro de la facture de Dell, il faut indiquer le numéro de série (uniquement pour les toners) et bien entendu décrire le problème.

1. Si le problème ne peut pas être résolu au téléphone et il y a un défaut réel du produit, Dell échange l'article en liaison directe avec le client.

Nous vous prions de respecter ces instructions pour que nous puissions offrir à votre client un service rapide et irréprochable pour les produits Dell. Notez s'il vous plaît, que la durée de la garantie est une année.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de ces dispositions ainsi que de votre coopération.

Cordialement vôtre  
Oridis SA